

SPORT

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

**Conseil Régional
Réunion du 24 – 25 mai 2011**

Politique sportive Intervention de Josiane Corbic

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

La présentation par le Vice-président de la politique sportive ainsi que le document écrit décrivant celle-ci reçoit évidemment tout notre soutien.

Partis de loin, en 2004, nous étions du point de vue de l'action du Conseil régional dans ce domaine en quelque sorte la lanterne rouge des régions.

Notre collègue Daniel Gilles en lien avec le service des sports qui a été mis en place et s'est renforcé, a bâti une politique sportive appréciée qui identifie clairement le conseil régional comme un acteur incontournable du sport en Bretagne.

Le chemin parcouru est considérable. Depuis 2004, plus de 120 Millions d'euros ont été consacrés au sport, toutes compétences confondues : lycées, aménagement du territoire, emploi, etc.

Cet effort est à souligner quant on sait qu'en 2007, le Président de la République avait parlé d'atteindre 3% du budget de l'Etat pour le sport. « Les promesses ne valent que pour ceux qui y croient » puisque 5 ans plus tard, on en est à moins de 1% et encore les $\frac{3}{4}$ sont dus au budget de l'Education Nationale pour l'EPS.

Le ministère des sports qui change régulièrement de nom et de ministre doit se contenter de sommes dérisoires pour concourir au sport pour tous comme au sport de haut niveau.

A contrario, le Conseil régional, dans ce contexte de réduction de l'action de l'Etat et de contraintes financières fortes a fait son possible pour essayer de mettre de la cohérence dans l'action publique dont l'essentiel provient des collectivités.

Il a agi en catalyseur et, par une concertation permanente comme par ses dispositifs qu'il a fait progresser significativement, a accompagné les porteurs de projets nombreux et passionnés.

Nous approuvons la volonté de poursuivre cette politique dans la même direction, entre autres, par la contractualisation avec toutes les disciplines, le soutien décisif à la construction d'équipements sportifs qui nous rappelle combien les financements croisés, un temps menacés par l'une des dispositions de la réforme territoriale, sont nécessaires ; ou encore le soutien au sport de haut niveau.

Nous approuvons également les ambitions nouvelles proposées dans ce rapport qui concernent particulièrement la pratique des jeunes sportifs bretons et bretonnes tel que l'élargissement de la tranche d'âge des bénéficiaires du chèque sport de 18 à 19 ans ou encore un soutien renforcé aux sections sportives scolaires des lycées.

Enfin, nous voulons souligner notre capacité à dépasser l'adversité en refusant la fermeture programmée du Creps de Dinard grâce à une action rassembleuse où la région a joué pleinement son rôle en construisant le campus de l'excellence sportive en Bretagne désormais réalité.

Ce bordereau donne à voir avec ambition l'effort de la Région dans le domaine du sport. Il permet également, dans un contexte de repli sur soi qui n'épargne pas le sport, de réaffirmer les valeurs essentielles qui y sont attachées : dépassement, respect de soi et des autres, solidarité et esprit d'équipe.